

---

## Communiqué

# Projet Régional de l'Enseignement Agricole Nouvelle Aquitaine Des orientations inacceptables et le refus d'un PREA Public : Le Snetap-FSU quitte la réunion de concertation

La DRAAF Nouvelle Aquitaine organisait le jeudi 14 décembre 2017 une réunion de concertation sur le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA). Les représentant.es du Snetap-FSU ont décidé de se retirer de la réunion pour dénoncer les axes retenus par l'administration pour ce projet régional et l'absence de réponse à la demande d'un PREA Public.

### Des axes de ce projet contre l'Enseignement Agricole Public

Le PREA présenté par la Direction Régional de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt (DRAAF) comportent 5 axes principaux. Sur les 5 axes, 2 sont inacceptables pour le Snetap-FSU :

- le 1<sup>er</sup> prévoit un développement de partenariats public/privé. Le Snetap-FSU considère que l'inscription dans le PREA de partenariats public/privé équivaut à brader l'outil public au profit du privé. L'utilisation des outils et des moyens publics ne peuvent pas être au service des établissements privés.
- le 2<sup>nd</sup> porte sur l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des bassins du territoire. Le Snetap-FSU défend une idée du service public et de formations qui vont au delà des frontières d'une région. Il conteste la volonté sous-jacente de régionalisation de la formation portée par le Conseil Régional.

### La demande d'un PREA Public ignorée

Le Snetap-FSU demande, depuis l'annonce du nouveau projet régional, l'écriture d'un PREA Public comme le prévoit le 6<sup>ème</sup> schéma national de l'enseignement agricole. Il avait d'ailleurs conditionné sa participation au PREA à la garantie de l'écriture d'un PREA Public. A cette heure la DRAAF n'a toujours pas de réponse

### Une réunion de concertation en trompe l'oeil

Le 14 décembre, une réunion de concertation avec les organisations syndicales de l'enseignement agricole public était organisée en visio-conférence. Sur la forme, le Snetap-FSU a déploré le choix de ce procédé pour cette première concertation et rappelé que la visio-conférence faisait l'objet d'une note restrictive. Mais ceci n'est pas l'élément central.

Dès l'ouverture de la réunion, il a été annoncé qu'elle serait animée par 3 DRIF et qu'il s'agissait d'un espace de "*parole libre sur ce qui fait sens pour abonder la feuille de route du PREA*" (intitulé d'un des objets de l'ordre du jour). C'est très précisément ce qui ne fait pas sens pour le Snetap-FSU. Que signifie « parole libre » en l'absence de l'autorité académique seule légitime à apporter des réponses à nos questions sur l'écriture d'un PREA Public ?

### Un pseudo dialogue social

Pour le Snetap-FSU, l'organisation de cette concertation ne pouvait permettre aux réponses politiques d'émerger comme l'ont précisé les 3 animateurs. Cette concertation n'est en ce sens que le reflet d'un dialogue et d'une consultation qui ne cessent de se restreindre depuis la mise en place du gouvernement Macron. L'absence de garantie sur l'écriture du PREA Public, le simulacre de dialogue et les enjeux que représentent les 2 premiers axes qui font la part belle au privé et à la régionalisation des formations ont définitivement motivé notre retrait.

**Le Snetap-FSU ne peut cautionner plus longtemps la casse du service public de formation et la préférence donnée et affichée pour l'enseignement agricole privé pour qui les partenariats publics /privés représentent une formidable aubaine.**

**Il rédigera donc un "contre PREA Public" dans lequel il dessinera des chemins ambitieux pour les jeunes, les familles et la défense de l'enseignement agricole public.**